

AXE 3 : VALORISER NOS RESSOURCES LOCALEMENT

OBJECTIF 3.2 : ACCOMPAGNER L'EMERGENCE DE FILIERE DE REEMPLOI ET CREER DES COOPERATIONS SUR L'ECONOMIE CIRCULAIRE

ACTION 3.2.1 : DEVELOPPER L'ECO-EXEMPLARITE DU SERVICE PUBLIC		ATTENUATION THEMATIQUE : CONSOMMATION D'ENERGIE, POLLUANTS ATMOSPHERIQUES, GAZ A EFFET DE SERRE PERIMETRE : CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE - COMMUNES PORTAGE : CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PRIORITE : 1	
DESCRIPTION DE L'ACTION			
Contexte	Centre Morbihan Communauté souhaite développer l'éco-engagement de ses services et ses communes, à travers sa politique environnementale.		
Objectifs et résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la gestion et la prévention des déchets au sein du service public Favoriser les échanges de bonnes pratiques et la mutualisation de matériel Favoriser l'usage du réemploi au sein de CMC et des communes 		
Ce qui est déjà fait ou engagé	CMC a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) sur l'intégration de critères d'écoconstruction des chantiers communaux et intercommunaux en 2021 Formation des élus et agents (DGS, techniques) sur cette thématique		
Contenu de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ ACTION EN COURS – A DEVELOPPER ⇒ ACTION RECURRENTE ➤ Accompagner la collectivité et les communes adhérentes dans la gestion de leurs ressources : <ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les agents et élus aux enjeux environnementaux (lien action 5.3.2) Réaliser des pré-diagnostic ressources dans l'ensemble des bâtiments communautaires et communaux Accompagner à la mise en œuvre des pistes d'amélioration ➤ Intégrer des critères d'économie circulaire dans les marchés publics (cf action 5.3.1): <ul style="list-style-type: none"> Favoriser la mutualisation et le réemploi des biens mobiliers et immobiliers publics : <ul style="list-style-type: none"> Etablir un recensement des biens mobiliers et immobiliers que possèdent CMC et/ou les communes à la suite du pré-diagnostic déchets Créer un réseau d'échanges et de mutualisation pour les services techniques via l'organisation au moins d'une réunion par an pour les agents des services techniques de CMC et des communes et la création d'un catalogue Etudier la possibilité d'une mise à disposition de ces biens pour les acteurs locaux, via une charte de mise à disposition Etablir un protocole lors du renouvellement mobilier pour favoriser le réemploi des biens utilisés (don) Intégrer dans les achats de fourniture du matériel issu du réemploi (parc informatique, etc.) Assurer l'exemplarité des chantiers de rénovation en terme de tri et recyclage des déchets du BTP, l'intégration du réemploi et des principes de l'écoconception dans la construction => poursuivre l'action engagée avec l'AMI (lien action 2.4.2) 		
Lien avec d'autres actions ou programmes	Lien avec d'autres programmes de CMC	Contrat de Relance et de Transition Ecologique, Projet de territoire, Plan de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés	
	Lien avec d'autres actions du PCAET	Action 3.2.2 : Communiquer et sensibiliser les usagers à la réduction des déchets Action 3.1.1 : Accompagner le personnel de la restauration collective dans le cadre de la Loi Egalim Action 5.3.1 : Verdir la commande publique en systématisant les critères environnementaux Action 5.3.2 : Former les élus et les agents aux enjeux climat-air-énergie	
PILOTAGE DE L'ACTION			
Acteurs	Pilotes/agents référents CMC	Partenaires	Public cible
	Pilote : Déchets (économie circulaire) – 0.1 ETP Supports : TTC – 0.05 ETP Associés/informés : Tous les services et communes	associations, entreprises, communes, SITTO MMI	associations, entreprises, communes, SITTO MMI
COUT DE L'ACTION (sur 6 ans)			
Budget	1000€ /an pendant 2 ans (formations) 50 € /an pendant 6 ans (réunions) Soit 2 300 €		
Financement	Fonds européens, Etat, Région, département, ADEME		
Echéance calendrier et	2025-30		
SUIVI ET EVALUATION			
Indicateur de suivi et d'évaluation	Source	Valeur cible (2030)	
Nombre de bâtiments audités (%)	CMC	100	
Nombre d'animations réalisées à l'intention des agents		12	
Nombre d'agents sensibilisés (en %)		100	

AXE 3 : VALORISER NOS RESSOURCES LOCALEMENT

OBJECTIF 3.2 : ACCOMPAGNER L'EMERGENCE DE FILIERE DE REEMPLOI ET CREER DES COOPERATIONS SUR L'ECONOMIE CIRCULAIRE

Nombre d'agents passant des MP formés (en %)	100
Nombre de rencontres organisées	6
Nombre de give-box installées	6
Incidences environnementales	
Incidences potentielles : +	
Préconisation et mesures ERC (Eviter, Réduire, Compenser) : /	Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : /